

Réponse de Bruno Cailleteau

Candidat NUPES

Loire Atlantique - circo 10

Je vous remercie de votre courrier qui me permet de vous dire que nous répondons favorablement à vos sept questions.

Je peux vous donner quelques précisions complémentaires.

En tout premier lieu, vous savez comme moi que le premier mandat du Président Macron a été marqué par une dégradation des conditions de vie des personnes âgées. Cela a été dramatique pour les plus fragiles d'entre elles. La COVID a été un triste révélateur des carences de l'Etat. L'abandon du projet « grand âge et autonomie » est aussi un indicateur d'une absence de prise en considération de la situation des EHPAD, des Résidences autonomie et du secteur des aides à domicile pour personnes âgées. Il est donc indispensable qu'une loi soit votée rapidement pour que les personnes confrontées aux épreuves du vieillissement et les personnels qui les prennent en charge ne soient plus maltraités. Une telle loi devra prendre différentes mesures pour redonner place aux services publics. Il s'agira, entre autre, de :

- Créer 10 000 places par an en EHPAD publics pendant cinq ans, refonder le modèle de financement, l'augmentation des moyens matériels et humains
- Créer des EHPAD publics assurant un service de santé public de proximité à moins de trente minutes de chaque Français
- Engager un plan pluriannuel de recrutement et de pré-recrutement des professionnels du soin et du médico-social (médecins, infirmiers, aides-soignants et personnels administratifs), Revaloriser les métiers et les revenus des personnels des EHPAD et des résidences autonomie.
- Revaloriser les métiers et revenus de l'ensemble des professionnels du grand âge à domicile comme en institution en refondant les grilles de rémunération et de qualifications.
- Instaurer le « 100 % Sécu » en remboursant à 100 % les soins de santé prescrits et en intégrant les complémentaires santé dans la Sécurité sociale.

Toutes ces mesures seront harmonisées dans le cadre d'un service public d'accompagnement des personnes âgées en perte d'autonomie, dont le financement passera par la sécurité sociale, en accord avec les différents partenaires sociaux.

En second lieu, il est indispensable que nous repensions totalement les services de santé public. notre volonté est d'en terminer avec la démolition des services publics de la santé en France.

Notre intention est de :

Faire passer la santé d'abord et reconstruire les établissements de santé publics, notamment les hôpitaux

- Reconstruire le service public hospitalier
- Instaurer le « 100 % Sécu » en remboursant à 100 % les soins de santé prescrits et en intégrant les complémentaires santé dans la Sécurité sociale
- Rouvrir des services d'urgences, des maternités et des EHPAD publics assurant un service de santé public de proximité à moins de trente minutes de chaque Français

- Sortir du tout T2A (tarification à l'activité) et de la politique du chiffre qui met les établissements hospitaliers en situation de conflits d'intérêt avec la Sécurité sociale
- Engager un plan pluriannuel de recrutement et de pré-recrutement des professionnels du soin et du médico-social (médecins, infirmiers, aides-soignants et personnels administratifs), revaloriser les métiers et les revenus et augmenter les capacités d'accueil des établissements de santé publics, notamment les hôpitaux
- Actionner tous les leviers pour combattre les déserts médicaux : création de centres de santé pluridisciplinaires publics et embauche de médecins salariés, augmentation des moyens des facultés de médecine pour permettre une véritable suppression du numerus clausus, mobilisation de la médecine libérale et hospitalière, coopératives médicales, conventionnement sélectif, obligation temporaire d'installation, etc.
- Développer la santé environnementale : faire du plan national santé environnement (PNSE) un moyen d'éradiquer les maladies chroniques liées à la pollution de l'air, à la malbouffe et à l'exposition aux pollutions dans un cadre professionnel (pesticides, radioactivité, amiante, produits chimiques)
- Mettre fin à l'épidémie de VIH en France en 2030 par un grand plan national de dépistage et de traitement
- Faire de la santé mentale une grande cause du quinquennat : renforcer les moyens des centres médico-psychologiques (CMP) et des structures dédiées au handicap psychique, et augmenter le nombre de places en faculté de médecine dans la filière psychiatrique
- Protéger la recherche en santé de la finance

S'organiser pour faire face aux pandémies

- Adopter un plan de prévention et d'adaptation aux pandémies respectueux des libertés fondamentales, basé sur la société du roulement, la souveraineté, la planification sanitaire et des politiques d'« aller vers » qui favorisent l'accès à la vaccination
- Abroger les lois sur l'état d'urgence sanitaire et le passe sanitaire et le remplacer par un nouveau dispositif de gestion des crises sanitaires discuté au Parlement
- Prévoir la levée des brevets sur les médicaments et les équipements nécessaires à une réponse sanitaire urgente, rendre obligatoire le partage de connaissances, de compétences et de technologies en vue d'une production massive et équitablement répartie des biens médicaux de première nécessité
- Réquisitionner temporairement les entreprises indispensables à la production de matériel sanitaire (masques, tests, purificateurs) et de secours
- Assurer notre souveraineté sanitaire en développant des filières de production de médicament et équipements médicaux
- Faire un pôle public du médicament qui devra :
 - Assurer une relocalisation de la production de médicaments et des vaccins nécessaires à la souveraineté sanitaire
 - Garantir l'approvisionnement d'une réserve stratégique
 - Assurer le contrôle des prix sur l'ensemble des produits de santé et communiquer sur leurs coûts réels
 - Permettre la transparence sur le financement de la recherche et du développement
 - Mettre en place une conditionnalité des aides perçues par les entreprises privées pour la recherche de vaccins et médicaments
 - Produire et diffuser massivement les vaccins et traitements passés sous licence d'office

La question des financements est toujours avancée pour discréditer notre programme. Les mesures que nous avançons sont importantes et complexes. Elles ne peuvent se résumer en quelques mots. Pour autant, en cliquant sur le lien suivant, [ICI](#) vous obtiendrez toutes les informations vous permettant de repérer que ce programme n'est pas une utopie mais bien un programme de gouvernement qui assurera le renouveau des services publics.

En espérant avoir apporté les précisions attendues,
Bien cordialement

Bruno Cailleteau

Candidat NUPES
Loire Atlantique - circo 10